

## Opinion: La taxonomie et l'utopie de la transition énergétique

*Par Louis Larere, co-gérant iMGP - Sustainable Europe Fund, Zadig Asset Management.*

L'Union européenne a toujours eu un penchant pour la bureaucratie et le reporting excessif, mais l'absurdité de la situation créée par sa future taxonomie et les exigences de transparence associées nous rappelle le film récent de Netflix "Don't look up : déni cosmique".

À partir de 2022, les gestionnaires d'actifs sont censés déclarer leur alignement sur une taxonomie européenne qui n'est pas encore totalement définie, tandis que les entreprises ne devront déclarer leur propre alignement sur la taxonomie qu'en 2023, ce qui crée une situation où le reporting est imposé sans règles définitives et sans données disponibles. Si l'objectif de cette taxonomie européenne est d'encourager les investissements vers des activités "vertes" et d'accélérer la transition énergétique, un objectif très noble, sa crédibilité, pourtant essentielle à son succès, a du plomb dans l'aile.

Et nous n'avons pas encore abordé le sujet, fâcheux, de la définition des différentes nuances de « vert ». Commençons avec le nucléaire. Il y a deux contre-arguments à l'utilisation de l'énergie nucléaire. Le premier est la sécurité. Après l'accident de Fukushima, certains pays ont décidé de renoncer et de se concentrer sur le gaz et le charbon pour le moment. S'il est relativement facile de compter les victimes d'un accident nucléaire, c'est beaucoup plus difficile pour le charbon, un "tueur invisible", qui tue lentement mais sûrement. Le rapport de l'UNSCEAR (Comité scientifique des Nations unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants) qui a suivi l'accident de Fukushima n'a constaté aucune augmentation des taux de cancer ou des malformations congénitales, alors que le bilan officiel des décès s'élève à 573 personnes<sup>1</sup>. D'autre part, HEAL (une organisation à but non lucratif) estime les décès prématurés liés au charbon à 23,300 par an, en Europe seulement<sup>2</sup>. Il est facile de faire un parallèle entre les accidents d'avion et les accidents de la route, qui tuent tous les jours mais sont moins spectaculaires et donc moins médiatiques.

Le deuxième contre-argument est celui des déchets nucléaires. Bien qu'il soit impossible d'y échapper, à moins que la fusion nucléaire ne fonctionne un jour, il est utile de mettre les choses en perspective et d'examiner les faits. Cinquante ans de déchets issus de la production nucléaire française tiennent dans une piscine olympique (et seuls 10% de ce qui s'y trouve resteront longtemps radioactifs). Sans minimiser le défi, il semble gérable et d'autant plus si l'on considère les futures solutions de stockage des déchets.

Quant aux arguments en faveur, ils y en a plusieurs, et de poids: l'énergie nucléaire n'émet pratiquement pas de CO2, elle est disponible lorsque vous en avez besoin (contrairement au vent ou au soleil), elle présente la plus forte densité énergétique au mètre carré (ce qui signifie qu'on ne coupe pas des arbres pour installer des panneaux solaires par exemple) et, enfin, elle pourrait même réduire les risques géopolitiques d'une Europe qui manque cruellement de ressources, un sujet particulièrement d'actualité.

Selon la dernière version proposée, la taxonomie inclurait les projets nucléaires dont les permis de construire seront déposés avant 2040-2045 (selon qu'il s'agisse d'un nouveau réacteur ou d'une modernisation), un délai trop court pour les cycles très longs que sont les politiques énergétiques et les projets de nouvelles centrales, soulignant encore une fois de plus le manque de crédibilité de cette taxonomie qui essaye à tout prix de plaire à tout le monde.